



CAUSSES MÉRIDIONAUX

Le Caylar, le 11 décembre 2018

Dossier suivi par : Anne FREVILLE BOUGETTE

Madame la Préfète de la Lozère
Coordonnatrice de la gestion du bien UNESCO
"Causse et Cévennes"
2 rue de la Rovère
48000 MENDE

Objet : Information sur un projet de centrale photovoltaïque
PJ : Destinataires d'une copie du courrier

Madame la Préfète,

En tant que structure co-gestionnaire du Bien Causse&Cévennes, nous souhaitons vous informer d'un projet de centrale photovoltaïque de 400ha en zone coeur du Bien. Il se situe sur des parcelles privées, sur la commune du Cros, sur la Causse du Larzac. Le projet se trouve également dans le périmètre du Grand Site de France du Cirque de Navacelles et en zone Natura 2000.

Pour l'instant, le porteur du projet rencontre les élus, mais nous avons été alertés et sollicités par plusieurs acteurs qui souhaitent informer les décideurs des risques de ce projet concernant l'intégrité du Bien ainsi que l'impact sur la flore et la faune, en particulier par le Groupe d'Etude des Rapaces du Sud du Massif Central pour l'Aigle Royal.

Il serait souhaitable que ce projet soit mis en débat lors de la prochaine réunion du Conseil Scientifique de l'Entente et que soit programmée une réunion locale réunissant les acteurs du territoire et les institutions concernées afin de s'informer mutuellement sur le projet et d'identifier ses impacts. Nous pouvons mettre nos locaux du Caylar à votre disposition pour la tenue de cette réunion.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de mes respectueuses salutations.


Le président,
Jean-Charles BOUSQUET
CAUSSES MÉRIDIONAUX
Association des Causse Méridionaux
34 route de St Pierre, 34520 LE CAYLAR
Tél. : 04 67 44 75 79
cpie.causses@gmail.com
www.cpie-causses.fr

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

Maison de l'Agropastoralisme et de l'Environnement - 34 route de St Pierre - 34520 LE CAYLAR
04 67 44 75 79 - cpie.causses@gmail.com
www.cpie-causses.org

Courrier envoyé en copie à :

- Monsieur le Préfet de l'Hérault
- Monsieur le sous-Préfet de Florac
- Monsieur le sous-Préfet de Lodève
- Monsieur le Président du Pays Cœur d'Hérault
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac
- Madame la Présidente de l'Entente Causses&Cévennes
- Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Cirque de Navacelles
- Madame GOUDAL, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac déléguée à l'Environnement
- Madame ARRAZAT, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac déléguée à l'Economie & l'Emploi
- Monsieur ROIG, Vice-Président de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac délégué à l'Aménagement du Territoire & Communication
- Monsieur MALAN, Vice-Président de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac délégué à l'Agriculture
- Monsieur le Maire du Cros
- Madame la Directrice de l'Entente Causses&Cévennes
- Monsieur le Directeur de la DREAL Occitanie
- Monsieur le Directeur de la DDTM Hérault
- Monsieur ESTEBEN « Inspecteur des sites » à la DREAL Occitanie
- Messieurs GHIONE « Chef d'unité nature biodiversité » et PERETTI « Chargé de mission Natura 2000 » du Service Eau, Risques et Nature de la DDTM Hérault
- Monsieur le Président de la LPO Hérault
- Monsieur RICAU du Groupe d'Etude des Rapaces du Sud du Massif Central



CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

Maison de l'Agropastoralisme et de l'Environnement - 34 route de St Pierre - 34520 LE CAYLAR
04 67 44 75 79 - cpie-causses@gmail.com
www.cpie-causses.org